



CCI ÎLES DE GUADELOUPE



L'Association MASE Antilles-Guyane en partenariat
avec la **Chambre de Commerce et d'Industrie des îles de Guadeloupe**,
a le plaisir de vous inviter à la Cérémonie des Trophées MASE

Mardi 21 juin 2022 à 14h30 à l'hôtel Le SALAKO

Un atelier sur : « **Le sens au travail au service de la QVT : un exemple d'application** »
animé par Mme Emilie JACOB, chargée de mission au sein de l'ARACT Guadeloupe
précèdera la remise des trophées aux entreprises certifiées MASE depuis 2018

**La cérémonie sera menée par Me Pierre-Yves CHICOT,
Maître de conférences et avocat au Barreau
de la Guadeloupe/ Saint-Martin/ Saint-Barthélemy**

Inscription obligatoire

avant le 20 juin à 12h au 0590 937720 par e-mail : r.hanna@guadeloupe.cci.fr